

# LA LETTRE MUNICIPALE DORF' BRIAF SCHERWILLER



©Atelier Galois-Curie

Avril 2011 - Edition Spéciale - N°08 - 2008 - 2014

## REUNION D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS

La sécurité au quotidien des habitants de Scherwiller est une des préoccupations majeures de la municipalité.

En effet, la multiplication constatée des différents événements de sécurité civile survenus ces dernières années dans le Monde (accident nucléaire Fukushima, tsunami, tempête Xynthia, tempête Lothar...) nous amène à concevoir combien une collectivité peut être vulnérable face aux risques majeurs.

C'est pourquoi, la Commune de Scherwiller a voulu fournir à tous ceux qui vivent et travaillent à Scherwiller, deux documents de référence, conformément à l'article L125-2 du code de l'environnement :

- le **D.I.C.R.I.M** – Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs : document indiquant les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune (par exemple : coulées de boues, risque sismique...) et comprenant, en tant que de besoin, les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation du risque ;
- le **P.C.S** - Plan Communal de Sauvegarde : dispositif prévoyant l'organisation des moyens de secours communaux en cas de catastrophes naturelles ou technologiques.

Aussi, la municipalité de Scherwiller organise une réunion d'information sur les risques majeurs, à laquelle tous les Scherwillerois sont conviés le :

**mercredi 20 avril 2011 à 18 h 00**  
**à la Salle Polyvalente « Alphonse HAAG ».**

Je vous invite également à consulter prochainement le D.I.C.R.I.M sur notre site internet [www.scherwiller.fr](http://www.scherwiller.fr) et en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.

Bien informé, chacun sera à même de se préparer de façon responsable et citoyenne, aux risques majeurs identifiés sur le territoire de la Commune de Scherwiller.



André BOESCH  
Maire



## REVISION DU P.O.S EN P.L.U

### REUNION PUBLIQUE ET CONCERTATION ORGANISEES DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION

Le projet de révision du P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) et sa transformation en P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) prend forme.

Le diagnostic territorial, les principaux enjeux ainsi que le projet d'aménagement et de développement durable sont d'ores et déjà mis à disposition du public dans le « dossier de concertation » qui est consultable à la mairie.

Soucieux d'associer activement tous les habitants pendant toute la phase d'élaboration du projet, une réunion publique et une exposition seront organisées.

**Ce temps forte de la concertation a pour objet d'informer et de recueillir l'avis des habitants sur les grandes orientations du projet de révision du P.O.S en P.L.U.**

**La réunion publique aura lieu le lundi 09 mai 2011 à 19h30 à la Salle Polyvalente « Alphonse HAAG ». L'exposition sera visible à la Mairie à partir du lundi 02 mai 2011.**



#### Rappel des modalités générales de la concertation avec le public :

Les éléments d'études sont tenus à la disposition du public à la mairie :

- pendant toute la durée de l'élaboration du projet (jusqu'à l'arrêt du projet). Le dossier est complété au fur et à mesure de l'avancement des études.
- Le dossier est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi jusque 16h30 et le samedi (permanence administrative) de 09h00 à 11h00.
- Le public peut faire connaître ses observations en les consignant dans un registre ouvert à cet effet.
- Le public peut également formuler ses observations par courrier ou sur rendez vous, lors des permanences de Monsieur le Maire, les samedis de 09h00 à 11h00.

### MAIRIE : FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison des fêtes de Pâques, la mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 23 avril 2011 de 09h00 à 11h00.

#### Carnet - Adresses utiles

**Mairie** : 03 88 58 33 33 – Fax 03 88 82 71 74 – **email** : mairie@scherwiller.fr **Site web** : www.scherwiller.fr

**Ouverture Mairie** : Lundi au Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30—le Vendredi jusque 16h30

et le Samedi (permanence administrative) de 09h00 à 11h00 **Urgences municipales** : 06 08 77 88 19

**Sapeurs Pompiers** : 18 – **Gendarmerie** : 17 (03 88 58 45 50) **SDEA (Eau et Assainissement)** : 03 88 19 29 19